



Grand Chapitre de France 2026

<https://my.weezevent.com/grand-chapitre-de-france-2026>

Comment remplir votre bulletin d'inscription

Dans le cas d'une inscription hors Weezevent, Il est impératif de remplir, signer et envoyer à l'Argentier ce bulletin d'inscription.

La personne effectuant l'inscription et le règlement doit reporter ses coordonnées en tant que Participant #1 (1) et **obligatoirement** indiquer les coordonnées des autres participants sur les lignes en dessous.

C'est à elle que sera envoyé la confirmation d'inscription à l'adresse mail indiquée, pour l'ensemble des participants listés.

Si un des participants souhaite se faire introniser ou doit recevoir une promotion, il convient de cocher la case correspondante « Intronisation » (4)

Si pour un événement donné de la liste, tous les participants identifiés ne s'y inscrivent pas et donc le nombre de participant reporté dans la colonne (3) est inférieur au nombre de participant listé en haut du Bulletin d'inscription, il conviendra de préciser les index (1) des participants qui s'y inscrivent en complément dans la colonne (3)

Frais d'inscription

Pour que l'inscription soit valable, **le paiement doit inclure les frais d'inscription (5) pour chaque participant conforme à son statut** tel que définie dans les conditions particulières de vente indissociables de ce Bulletin.

Fait à _____

Le ____ / ____ / ____

Signature du participant #1 :

Participants	(1)	N° membre <i>Member #</i>	Nom <i>Family name</i>	Prénom <i>Given name</i>	Bailliage	Courriel <i>Email</i>	Portable <i>Cell phone</i>	Intronisation (4)
#1								
#2								
#3								
#4								

E V È N E M E N T	(2) Transport en car obligatoire compris	Prix/personne	Nombre de participants (3)	Total
Forfait pour l'ensemble des événements (Hors Brunch)		1200 €	Exclusivité Internet	
Mercredi 08 octobre 2025				
Bienvenu – Les Demeures de Varennes		40 €		
Soirée - Diner au Château de Ferrières ⁽²⁾		195 €		
Jeudi 09 octobre 2025				
Journée – Champs-sur-Marne, Grosbois ⁽²⁾		175 €		
Soirée – Diner Château de Santeny ⁽²⁾		250 €		
Vendredi 10 octobre 2025				
Journée – Courances et Fontainebleau ⁽²⁾		165 €		
Soirée – Diner au Manoir des Roches ⁽²⁾		120 €		
Samedi 11 octobre 2025				
Assemblée Générale du Bailliage de France		0		
Journée – Déjeuner et visites		110 €		
Soirée – Cérémonie d'intronisation et Soirée de Gala ⁽²⁾		290 €		
Dimanche 12 octobre 2025				
Journée – Brunch (Non inclus dans le Forfait)		50 €		
Frais d'inscription (5)				
Membre du Bailliage de France (à jour de leur cotisation)		Offert à ses membres		
Conjoint d'un Membre du Bailliage de France (à jour de leur cotisation)		20 €		
Membre d'un Bailliage Étranger		100 €		
Invité d'un membre (Sur invitation exclusivement)		150 €		
TOTAL GÉNÉRAL				



CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE Grand Chapitre de France 2026

Options de règlement

Le règlement peut s'effectuer sur Weezevent, par virement ou par chèque selon les modalités pratiques suivantes:

1. Par Internet, en utilisant le lien suivant :

<https://my.weezevent.com/grand-chapitre-de-france-2026>

Ce mode d'inscription ne nécessite pas de compléter le bulletin d'inscription et enregistre formellement l'acceptation de ces conditions particulières.

Il permet de souscrire une assurance annulation. Vous obtiendrez immédiatement les E-Tickets Nominatifs confirmant vos inscriptions.



2. Par virement bancaire électronique

CRÉDIT MUTUEL : CCM LEVALLOIS HOTEL DE VILLE

75 rue du Président Wilson, 92300 LEVALLOIS PERRET

Code Banque : 10278 Code Guichet : 06088

Numéro de Compte : 00020450601 Clé RIB : 40

IBAN : FR76 1027 8060 8800 0204 5060 140 BIC : CMCIFR2A

Bien indiquer les Nom, Prénom et numéro de membre de l'acheteur ainsi que GCdF dans le libellé pour le destinataire du virement. Le bulletin d'inscription complété et dûment signé doit être envoyé à l'adresse mail Argentier@chaînefrance.fr

3. Par chèque

En Euros, payable en France uniquement à l'ordre de :

Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs

Adressé, accompagné du bulletin d'inscription complété et dûment signé à :

Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs

M. Stéphane TURPIN, Argentier National

Lot 41

66 avenue des Champs Elysées,

75008 PARIS

Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement, dans le cas d'un règlement par chèque ou par virement, l'inscription ne sera formellement confirmée que par l'envoi des E-Tickets correspondants à l'adresse mail communiquée par l'acheteur

Frais d'inscription

Pour que l'inscription soit valable, le paiement doit inclure les frais de dossier pour chaque participant conforme à son statut :

Membre du Bailliage de France	Offert
Conjoint d'un membre du Bailliage de France	20€
Membre d'un Bailliage Étranger	100 €
Non Membre (Sur invitation uniquement)	150. €

Confirmation d'inscription

Les e-ticket attestent de l'inscription aux différents événements qui auront lieu lors de la tenue du « Grand Chapitre de France 2026 » organisé par l'association du Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs (ci-après « l'organisateur »).

L'achat de e-ticket est réservé aux membres de la Chaîne des Rôtisseurs qui peuvent éventuellement avoir des invités non-membre en nombre limité. Les inscriptions sont **nominatives et non transférables** sans autorisation écrite de l'organisateur.

Transports

Le transport par autocar est organisé pour les détenteurs de billets à partir de l'hôtel retenu pour le Grand Chapitre **uniquement lorsque cela figure au programme**.

Hébergement, petits déjeuners et extras

L'hébergements, les petits déjeuners et les extras sont à réserver, commander et régler directement par les membres aux hôteliers. L'Organisateur n'intervient pas dans la relation commerciale qui lie les membres aux hôteliers qui les hébergent.

Conditions d'annulation

Toute inscription est définitive et ne pourra faire l'objet d'un remboursement, même partiel. Il vous est possible de souscrire une assurance annulation lors de votre commande Weezevent.

Règles de comportement

Le détenteur de billets se doit de respecter les valeurs de la chaîne en matière de politesse et de savoir-vivre. Il devra se conformer aux règles de sécurité et sanitaires en vigueur aux dates de tenue de celui-ci. Dans le cas contraire, le détenteur de billets se verra refuser l'accès et ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement.

En cas d'allergie ou d'intolérances alimentaire, il se devra de le signaler formellement lors de l'inscription et le rappeler avant chaque repas au professionnel qui l'accueillera.

Renonciation à recours

En assistant à l'événement organisé par le Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs, le détenteur de billets reconnaît être couvert par une assurance responsabilité civil et déclare renoncer à recours vis-à-vis de l'organisateur, des tiers contribuant ou participant à l'événement que ce soit en tant que personne morale ou personne physique.

Droit à l'image

En acceptant de participer à l'événement, le détenteur de billet accepte les conditions associées au DROIT A L'IMAGE au profit du Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs à savoir qu'il autorise expressément la prise d'une ou plusieurs photographie(s) (fixation, enregistrement, numérisation) le représentant ainsi que la reproduction, la diffusion et la publication, par tous moyens et sur tous supports d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant dans le(s) cadre(s) strictement énoncé(s) ci-après :

Mise en ligne sur le site internet des Associations « Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs » ou « la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs » ou les réseaux sociaux des dites associations.

Illustration d'articles de presse (presse papier et internet) concernant l'événement

Tout support de communication externe (présentations...) et interne (lettre d'information, e.news, ...) relatifs à l'Association Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs ou la Confrérie de la Chaîne des Rôtisseurs. Cette autorisation est donnée sans limitation de durée.

Données Personnelles

Vous disposez à tout moment d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de l'association *Bailliage de France de la Chaîne des Rôtisseurs* concernant les données qu'elle est amenée à collecter et conserver dans le cadre de ses obligations propres (art.34 de la loi " Informatique et Liberté " du 6 Janvier 1978). Il suffit d'en faire la demande par courrier à : Bailliage de France - Chaîne des Rôtisseurs - Lot 41, 66 avenue des Champs Élysées, 75008 Paris, FRANCE.

Les personnes ayant acheté les billets nominatifs sur Weezevent ont accepté ces conditions pour l'ensemble des personnes désignées. L'inscription et la participation à l'événement valent pour acceptation des conditions particulières de vente associées.